

REGLEMENT

CONCOURS DE DESSIN

« DESSINE MOI ... UNE ARCHITECTURE DE FOLIE »

> Présentation

Pour la 5^{ème} année consécutive, la Maison de l'architecture Occitanie-Méditerranée lance un concours de dessin à destination des écoles de la région et de leurs élèves en classes de **CP, CE1, CE2, CM1 et CM2** sur le thème suivant : "**DESSINE-MOI ... UNE ARCHITECTURE DE FOLIE**"

> Conditions de participation en 5 étapes

1 / Avec l'aide de leur enseignant (mais pas trop non plus !), les enfants devront **rédiger un texte commun à la classe** (en une dizaine de lignes) sur le thème du concours. Ce texte doit être le résultat d'une réflexion des enfants sur leur quotidien, leurs idéaux, leurs remarques et leurs observations sur leur environnement. (Sur Format A4)

2/ Chacun d'entre eux devra ensuite produire **un dessin libre et personnel** sur le thème « Dessine-moi une architecture de folie » sur un **format A3**.

Chaque dessin possèdera un titre sera complété par **un texte de 5 lignes maximum** pour décrire et expliquer le dessin. **La création graphique est libre : couleur, feutre, peinture, collage etc...**

3/ Les 5 meilleurs dessins de la classe seront sélectionnés par l'enseignant.

Noter le prénom de l'enfant derrière chaque dessin.

4/ Les dossiers constitués d'un texte collectif ainsi que des 5 dessins sélectionnés accompagnés des 5 descriptifs, sont à **envoyer par courrier à la Maison de l'architecture – chez Ordre des architectes – 1 place Paul Bec, 34000 MONTPELLIER avant le 19 avril 2019 au plus tard.**

> Les prix à gagner

La remise des prix sera effectuée en partenariat avec SAURAMPS [le jeudi 6 juin 2019 à 10h00](#).
Seront décernés :

- **Le prix du meilleur dessin individuel et de son texte :**

L'enfant fera gagner à sa classe des ouvrages, l'intervention d'un architecte durant 3 demi-journées d'animation autour de l'architecture et une visite guidée à la découverte de Montpellier avec un architecte.

- **Le prix du meilleur texte collectif :**

La classe remportera 10 ouvrages ainsi qu'une visite guidée à la découverte de Montpellier par un architecte.

- **Les dessins seront exposés chez Sauramps à Montpellier.**

> En bref :

Votre dossier est à envoyer avant le 19/04 :

- **1 Fiche d'inscription (à télécharger sur www.maom.fr)**
- **1 texte collectif**
- **5 dessins (Format A3) + 5 descriptifs (agrafés derrière le dessin correspondant)**

À l'adresse suivante :

Maison de l'architecture Occitanie-Méditerranée, Les Echelles de la Ville, 1 place Paul Bec, 34000 Montpellier.

> Une question ?

Vous pouvez nous contacter au 04 67 73 18 18 ou par mail à contact@maom.fr